

Hérault Méditerranée



NUMÉRO SPÉCIAL 10 ANS

[AGDE
[ADISSAN
[AUMES
[BESSAN
[CASTELNAU-DE-GUERS
[CAUX
[CAZOULS-D'HÉRAULT
[FLORENSAC
[LÉZIGNAN-LA-CÈBE
[MONTAGNAC
[NÉZIGNAN-L'ÉVÊQUE
[NIZAS
[PÉZENAS
[PINET
[POMEROLS
[PORTIRAGNES
[ST-PONS-DE-MAUCHIENS
[ST-THIBÉRY
[VIAS



10
ans

à votre service



VinoCap

Tous les vins du Sud à déguster



9 ▶ 11 mai 2013
Le Cap d'Agde
Centre-Port



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

SOMMAIRE 2003-2013

Le MAG Hérault Méditerranée : 10 ans à votre service !

Adissan [Agde [Aumes [Bessan [Castelnau-de-Guers [Caux [Cazouls-d'Hérault [Florensac [Lézignan-la-Cèbe [Montagnac [Nézignan-l'Evêque [Nizas [Pézenas [Pinet [Pomérols [Portiragnes [Saint-Pons-de-Mauchiens [Saint-Thibéry [Vias

4 **Interview**
du Président
de la Communauté
d'Agglomération
Hérault Méditerranée

8 **Espaces verts
et ruraux**
Entretenir votre cadre de vie

12 **Propreté voirie**
Agir sur la qualité
de votre quotidien

14 **Aménagement
durable**
Protéger et gérer
notre littoral

16 **Environnement**
Transmettre nos richesses

18 **Développement
économique**
Accompagner les entreprises

20 **Emploi
insertion
formation**
Agir pour l'emploi

22 **Habitat**
Garantir l'accès
à l'habitat pour tous

24 **Transport**
Simplifier votre quotidien

26 **Agriculture**
Soutenir
une agriculture durable

28 **Terroir**
Promouvoir
notre viticulture

30 **Tourisme**
Diversifier notre offre

32 **Sport**
Favoriser les activités
de loisirs

34 **Médiathèque**
S'engager pour la culture

36 **Métiers d'art**
Valoriser les savoir-faire

38 **Patrimoine**
Préserver
nos monuments

40 **Sécurité**
Protéger nos habitants

42 **Territoire**
Aéroport
Béziers Cap d'Agde

43 **Contacts**

**Hérault Méditerranée
Le Magazine Spécial 10 ans**

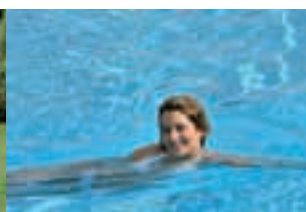
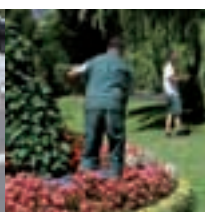
Directeur de la Publication
Bruno Palteau

Rédaction
Céline Castan

Graphisme/Illustrations
Service Communication Cynthia Bernabé

Impression : JF Impression 04 67 27 34 11
Distributeur : Adrexo-Béziers
Tirage 40 000 exemplaires
Numéro ISSN : 2101- 5503

Contact : Service Communication
lemag@agglohm.net
Tél. 04 99 47 48 77
www.heraultmediterranee.net



► INTERVIEW

Gilles D'Ettore, Président de l



© Laurent Uroz

'Agglo Hérault Méditerranée



En quoi l'Agglomération que vous avez créée en 2003 a marqué la vie de ce territoire depuis 10 ans ?

Nous avons structuré ce territoire qui repose sur une identité historique et géographique forte. C'est une résurgence de l'ancien évêché d'Agde situé sur la basse vallée de l'Hérault. Des liens sont très forts entre nos 19 communes, puisque nous avons toujours eu des échanges et partagé une culture entre les habitants de l'arrière pays et ceux du littoral. Nous avons donc consacré ce mariage du nord et du sud en créant cette Agglomération avec Alain Vogel-Singer, Maire de Pézenas, et les 17 autres Maires.

Travailler ensemble est apparu très rapidement naturel du fait de cette histoire commune. Nous avons dessiné les contours d'une collectivité dans laquelle tout le monde se retrouve. Cette Agglomération est aujourd'hui un acteur incontournable au service des 70 000 citoyens de ce territoire, dans la mesure où elle est très présente dans leur vie quotidienne.

Vous êtes en contact permanent avec les habitants, quelles sont leurs priorités et comment y répondez-vous ?

Nos concitoyens souhaitent vivre dans un cadre plus agréable, plus accueillant, plus rassurant aussi. L'Agglo vient parfaitement compléter l'offre communale en accompagnant les Maires au quotidien. Ses 250 agents de terrain apportent un soin particulier à l'environnement de nos villes et villages.

Son devoir est aussi de protéger les habitants et les activités face aux phénomènes naturels, que ce soient les crues de l'Hérault avec l'entretien des digues ou les travaux de lutte contre l'érosion du littoral pour préserver nos plages. Protéger, c'est aussi être solidaire. Ses nombreuses actions en faveur du logement et de l'emploi en témoignent. L'Agglomération est là pour ne laisser personne au bord du chemin.



Inauguration du centre technique des Rodettes à Pézenas en 2007

“

Cette Agglomération est aujourd'hui un acteur incontournable au service des 70 000 citoyens de ce territoire

”

Quel est le rôle de la ville d'Agde, dont vous êtes Maire, dans l'Agglo ?

Agde est le cœur de notre territoire et exerce son rôle de ville centre avec beaucoup de respect, en partenariat avec les 18 autres communes. Elle est vécue naturellement comme telle grâce à son offre commerciale et de services, ses équipements médicaux, culturels et de loisirs, et bien sûr, l'attractivité du Cap d'Agde. De nombreux projets phares portés par l'Agglo ont été réalisés sur la ville d'Agde comme par exemple le centre aquatique, la construction de brise-lames ou la gestion des espaces naturels.

Le fait de travailler sur l'offre économique ou patrimoniale de l'arrière pays conforte notre destination touristique. Ainsi l'aéroport Béziers-Cap d'Agde apporte des richesses nouvelles pour le territoire. La synergie qu'impulse Agde sert les intérêts des autres communes, leur permet de rayonner, et renforce l'attractivité de la ville centre. C'est une boucle vertueuse où le tourisme est le moteur de l'économie de ce territoire et Agde sa locomotive.

Qu'en est-il des services de proximité ?

L'intérêt d'avoir des services de proximité gérés par l'Agglomération nous a permis de professionnaliser les personnels des services espaces verts et propreté



Le Président entouré des Vice-Présidents et des Maires lors d'un bureau communautaire

voirie. Cette professionnalisation associée à la mécanisation garantit sur l'ensemble du territoire l'efficacité des services.

En embellissant le cadre de vie de chacun, on sert l'intérêt du citoyen mais aussi l'intérêt économique en rendant nos communes plus attractives. L'Agglo joue un rôle moteur pour donner du sens à l'action publique.

Quelle dimension supplémentaire l'Agglo apporte-t-elle aux communes ?

L'Agglo ne se substitue pas aux communes, elle les renforce. Elle apporte une mutualisation et de la cohérence

dans les services publics que les communes ne peuvent pas assurer seules comme l'instruction des permis de construire, l'aménagement des parcs d'activités ou encore le réseau de médiathèques. Notre leitmotiv est de garantir le même service de qualité partout et pour tous. L'Agglo est également la structure idoine pour porter de grands investissements qui profitent à l'ensemble de nos communes tels que le centre aquatique d'Agde ou le développement de l'internet à très haut débit.

L'Agglo met aussi en réseau les atouts touristiques de ce territoire, du nord au



Conférence à l'aéroport Béziers-Cap d'Agde

“ Le tourisme est le moteur de l'économie de ce territoire et Agde sa locomotive. ”



“ L'Agglo joue un rôle moteur pour donner du sens à l'action publique. ”

sud, notamment patrimoniaux avec la restauration du Petit Théâtre sur Pézenas et la réhabilitation du Château Laurens à Agde. Ces investissements permettent de dynamiser l'offre touristique et cela bénéficie à tous. L'aéroport en est aujourd'hui l'exemple le plus probant puisqu'il amène 220 000 visiteurs supplémentaires venus de toute l'Europe, de mars à octobre, qui viennent dynamiser l'activité de nos entreprises.

Notre Agglomération a enfin permis de mettre en lumière les synergies entre les différentes forces économiques. Prenons par exemple l'activité des stations balnéaires et l'économie viticole. Nous n'aurions pas pu faire des viticulteurs des acteurs du tourisme sans l'Agglomération. Cela a permis à l'offre viticole de trouver sa place au Cap d'Agde à travers notamment VINOCAP. L'Agglo sert à accrocher toutes les forces du territoire pour en faire une chaîne dynamique.



Visite des travaux du Théâtre de Pézenas

Dans un contexte économique difficile, quelles sont vos priorités pour l'économie et l'emploi ?

L'Agglo agit pour favoriser la création d'emplois à l'année, fer de lance de notre politique économique. Nous avons favorisé l'emploi local par le maintien d'une politique d'investissement conséquente avec notamment l'aménagement de parcs d'activités.



Signature de la délégation de service public pour les transports



Gilles D'Ettore aux côtés des Maires, viticulteurs et commerçants pour inaugurer Vinocap



Centre Aquatique de l'Archipel à Agde



Celui de la Capucière à Bessan est le projet le plus important avec la création à terme de près de 800 emplois. L'Agglo est partenaire des entreprises afin de développer des formations qualifiantes correspondant à leurs besoins.

Notre croissance démographique, la plus forte de toutes les Agglomérations de la région Languedoc-Roussillon, est une chance à condition de bien accueillir ces nouveaux résidents, en termes d'emplois, de logements et de services. Cette dynamique résidentielle profite aux artisans du bâtiment bien sûr, mais également aux entreprises de services notamment pour satisfaire les besoins des seniors.

Quelle est votre vision de l'aménagement de ce territoire ?

Notre principal atout, c'est notre qualité de vie, qui est le fruit de notre culture méditerranéenne et d'équilibres subtils entre la richesse de notre environnement, notre patrimoine, et le nécessaire développement de nos villes et villages pour que chacun puisse aspirer à se loger et travailler. Depuis 10 ans, nous avons développé une vision globale de l'aménagement de notre territoire intercommunal afin de garantir la pérennité de ces équilibres, d'où l'intérêt porté par l'Agglo à son environnement à travers notamment la gestion des zones Natura 2000, riches en biodiversité, et des espaces naturels du conservatoire du littoral.

“ L'Agglo ne se substitue pas aux communes, elle les renforce ”



La réserve Naturelle du Bagnas à Agde

“ L'Agglo agit pour favoriser la création d'emplois à l'année, fer de lance de notre politique économique ”



Signature de la convention sur la gestion sur l'eau

Nous nous efforçons d'accompagner les communes afin de toujours développer la bonne activité au bon endroit. C'est pour cela que nos parcs d'activités économiques sont toujours situés dans des zones peu sensibles et à la croisée des infrastructures ce qui facilite leur accessibilité. Notre offre de transport en commun vise également à relier facilement l'ensemble de nos lieux de vie et d'activités.

Quelle sont les enjeux de demain pour l'Agglomération ?

Il faut être visionnaire pour les 10 prochaines années afin que notre Communauté d'Agglomération reste un territoire harmonieux et équilibré. Les sujets sur lesquels nous devons nous pencher dans l'avenir pour garantir cet équilibre concernent notamment la gestion de l'eau. Il faut se préparer aux changements

climatiques, pour cela nous devons gérer de manière collective nos ressources et principalement l'eau. La croissance démographique nous impose de mieux gérer notre consommation d'eau, de lutter contre toute forme de pollution de nos cours d'eau qui se jettent en mer et de nos nappes phréatiques. La maîtrise de notre assainissement aura également son importance.

Je souhaite également que chacun puisse s'épanouir pleinement sur ce territoire, des grands parents aux petits enfants avec la mise en place de services adaptés à leurs demandes.

L'Agglo devra ainsi aller plus loin dans le développement d'une offre intercommunale de loisirs, pour les familles, en matière de culture et de sport. Avec les Maires, nous sommes les garants de l'avenir de ce territoire et notre devoir est de perpétuer son identité dans les projets de développement futurs.



Organisation du trophée de Tambourin "Hérault Méditerranée" à Cazouls-d'Hérault

Entretenir votre cadre de vie



Près de 120 agents interviennent quotidiennement sur les 19 communes du territoire pour entretenir et valoriser les espaces verts et ruraux. Différents corps de métiers s'organisent pour répondre au plus près des besoins des habitants. Cette répartition des tâches assortie d'une mutualisation des matériels et engins mécaniques permet de réaliser des économies d'échelle et d'offrir un service public de proximité de qualité. Afin de gérer durablement ces espaces, l'Agglomération a pris divers engagements pour respecter notre environnement : gestion différenciée des espaces, meilleure utilisation de l'eau d'arrosage et réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Ce changement de pratiques répond à des enjeux de santé publique et de préservation de la biodiversité.

Aménagement de jardins secs avec des plantes méditerranéennes



Entretien des pelouses et prairies

Elagage des arbres présentant des signes de dangerosité



En chiffres

- 383 ha de surface totale
- 50 800 arbres (feuillus, conifères, palmiers)
- 123 kms de haies dont 70 kms au Cap d'Agde
- 1310 jardinières
- 49 ha de pelouses
- 196 ha de prairie
- 24 stades



Entretien de 70 kms de haies à Agde



Tonte des stades



Fauchage et nettoyage des fossés



Meilleure utilisation de l'eau d'arrosage



Entretien des espaces ruraux

Entretien des espaces verts



Entretien des haies

Agir sur la qualité de votre quotidien

Chaque jour, près de 100 agents veillent à la qualité de la propreté des rues, parkings, places et trottoirs de nos 19 villes et villages. Le service de la propreté de la voirie assure également le ramassage des encombrants. Pour optimiser le travail des agents, l'Agglo effectue des acquisitions de matériels qui bénéficient à l'ensemble des communes : les micro-balayeuses permettent d'accéder aux ruelles les plus étroites, et les balayeuses aspiratrices garantissent un nettoyage plus efficace des avenues et des voiries des lotissements.





Le ramassage des encombrants est effectué selon un planning mensuel par commune



Les balayeuses aspiratrices s'adaptent au milieu urbain



La micro-balayeuse permet d'accéder aux ruelles étroites des cœurs de ville



L'aspire feuilles et les souffleurs sont utilisés en période automnale

Planning de ramassage

Agde (Tous les lundis)
 Adissan (dernier mardi du mois),
 Aumes (2^{ème} lundi du mois),
 Bessan (1^{er} mardi du mois),
 Castelnau-de-Guers (1^{er} lundi du mois),
 Caux (dernier mercredi du mois),
 Cazouls-d'Hérault (2^{ème} mardi du mois),
 Florensac (3^{ème} mercredi du mois),
 Lézignan-La-Cèbe (1^{er} jeudi du mois),
 Montagnac (1^{er} mercredi du mois),
 Nézignan-l'Evêque (2^{ème} lundi du mois),
 Nizas (3^{ème} mercredi du mois),
 Pézenas (1^{er} jeudi du mois),
 Pinet (3^{ème} mercredi du mois),
 Pomérols (4^{ème} mercredi du mois),
 Portiragnes (1^{er} mercredi du mois),
 St-Pons-de-Mauchiens (1^{er} mercredi du mois),
 St-Thibéry (2^{ème} mercredi du mois),
 Vias (tous les jeudis)

N° Vert : 0970 820 155



Les acquisitions de balayeuses performantes permettent un nettoyage optimal des rues



Un balayage quotidien des places est effectué



Les triporteurs assurent le ramassage des petits déchets



Le nettoyage des rues est manuel et mécanique



Piqueurs et balayeurs assurent l'entretien des lieux publics

Protéger et gérer notre littoral

Depuis 2003, la protection des 23 kms de littoral de notre Agglo est une priorité. En effet, la qualité de nos plages, si elle profite à nos habitants toute l'année, reste le principal moteur de l'attractivité touristique, locomotive de notre économie. L'Agglo agit ainsi pour la protection du littoral avec l'aménagement de brise-lames, le ré-ensablement des plages et la restauration des dunes. Notre Agglomération est également gestionnaire des 866 hectares d'espaces naturels du conservatoire du Littoral, avec 3 agents qui sont assermentés "gardes du littoral". Avec également 3 sites Natura 2000 en mer, l'Agglo gère des espaces naturels exceptionnels, tels que la réserve Naturelle du Bagnas à Agde et le Site de la Grande Maïre à Portiragnes. En étudiant l'évolution de ce patrimoine maritime unique et en régulant la fréquentation du public, elle garantit l'intégrité de ces richesses pour les générations futures.





Opération de ré-ensablement de la plage du Grau d'Agde



Observation de la faune à Portiragnes



3 sites Natura 2000 sont identifiés au large du Cap d'Agde

En chiffres

- 23 kms de littoral
- 4 brise-lames aménagés
- 300 mètres de cordon dunaire reconstitué
- 3 sites Natura 2000 en mer
- 866 ha acquis par le Conservatoire du Littoral



La réserve naturelle du Bagnas



La Grande Maire à Portiragnes : un écosystème d'une grande biodiversité



Brise-lames surbaissé pour reconstituer la plage



Les ganivelles fixent la végétation



Chasseurs, pêcheurs, agriculteurs et institutionnels participent à la gestion de la Grande Maire



L'Agglo est gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral

Transmettre nos richesses



L'Agglo assure le juste équilibre entre gestion, préservation, valorisation de ses espaces naturels sensibles, maintien et développement d'activités économiques. Les investissements réalisés témoignent de cette volonté de transmettre à nos enfants un héritage patrimonial préservé.

Parce que nos enfants sont les gestionnaires de demain, l'Agglo mène de nombreuses actions éducatives auprès des scolaires du territoire. Elle assure également avec l'ensemble des acteurs locaux la gestion et l'animation des 12 sites "Natura 2000", emblématiques de la richesse de notre biodiversité. L'Agglo veille également à la sécurité des biens et des personnes en prévenant les risques naturels tels que les inondations.

Elle a pour cela entrepris de vastes chantiers de réfection des digues et d'entretien de certains cours d'eau dans les communes riveraines du fleuve Hérault et de ses affluents.



Le circuit des belvédères valorise les paysages remarquables du territoire



Le circuit de "l'eau dans la ville" expliqué aux jeunes scolaires



Gestion de l'Ardaillhon à Vias



Stabilisation de la berge à Bessan



Réfection de la digue de Cazouls-d'Hérault

En chiffres

- 50 projets pédagogiques par année scolaire
- Gestion de 29 kms de cours d'eau, 1 canal du Canal du Midi à la mer, 4 ouvrages et barrages
- Circuit de 26 tables de lecture du paysage
- Protection contre les inondations : 6 digues de protection de la sécurité publique
- Entretien de 9 kms de digues
- Réhabilitation de 3 épanchoirs sur les 19 kms du Canal du Midi
- 9 sites natura 2000 terrestres (7392 ha) dont 4 sites animés par l'Agglo



Réhabilitation des épanchoirs sur le Canal du Midi



Belvédère du Mont Saint-Loup à Agde

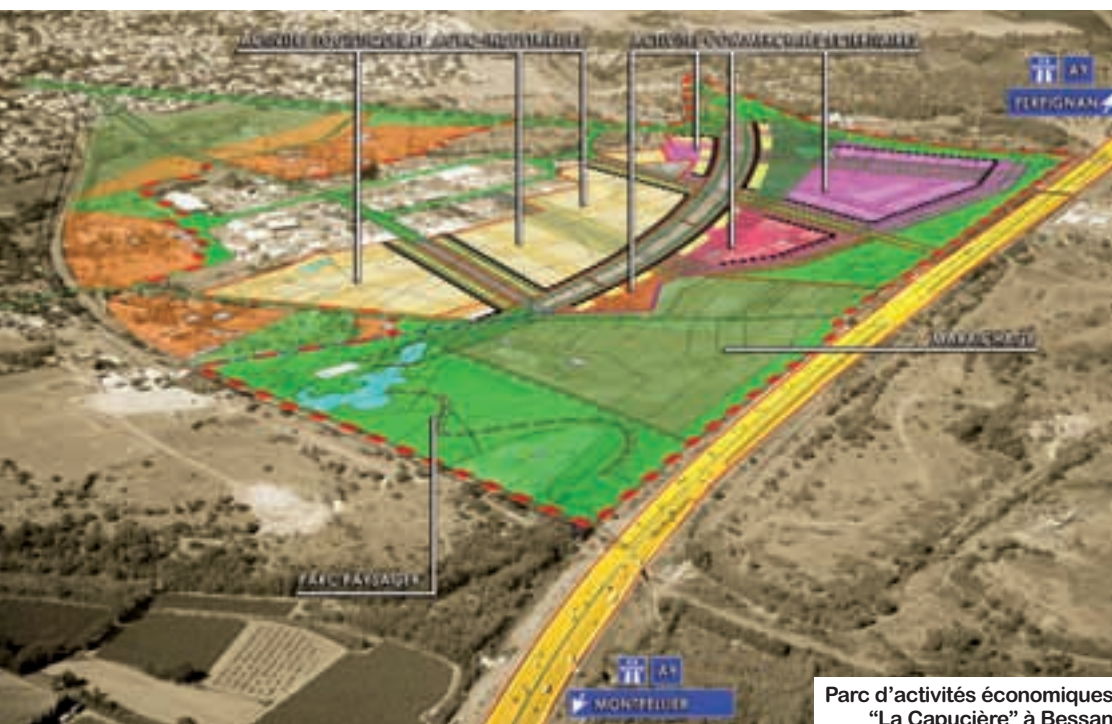


Animation pédagogique dans les accueils de loisirs : petits jardiniers en herbe !

Accompagner les entreprises



Bénéficiant d'un fort potentiel de développement économique dû à la qualité de son cadre de vie et à sa situation géographique privilégiée, au cœur des infrastructures de l'arc méditerranéen, la priorité de l'Agglomération depuis 10 ans est d'agir pour la création d'emplois. Elle favorise ainsi l'implantation de nouvelles activités et permet le développement des entreprises déjà présentes sur notre territoire, par l'aménagement et la commercialisation des parcs d'activités économiques qui maillent nos 19 communes. L'Agglo accueille les investisseurs en proposant les espaces les plus adaptés à leur demande et les accompagne dans leur démarches financières, juridiques et administratives, notamment grâce aux maisons de l'entreprise d'Agde et de Pézenas.



Parc d'activités économiques "La Capucière" à Bessan

Un territoire au cœur des infrastructures autoroutières



L'Agglo agit pour l'emploi



Projet du port fluvial et du parc d'activités économiques "La Méditerranéenne" à Agde



Les Maisons de l'Entreprise : un accueil de proximité

En chiffres*

- 6000 entreprises
- 22000 emplois
- 1082 entreprises créées en 2011
- 4535 emplois créés de 1999 à 2009
- 8 parcs d'activités communautaires (85ha) :
7 Fonts (Agde), les Rodettes (Pézenas), la Source (Vias), le Puech (Portiragnes), la Crouzette (St-Thibéry), la Fontaine (Caux), l'Audacieuse (Florensac), le Pavillon (Montagnac)
- 5 parcs d'activités économiques en développement (110 ha) :
La Capucière (Bessan), la Méditerranéenne (Agde), les Roches Bleues (St-Thibéry), Jacques Cœur (Montagnac), le Roubié (Pinet)
- 6 zones d'activités communales existantes (82 ha)

* Source : INSEE

Favoriser le retour à l'emploi

L'Agglo s'appuie sur plusieurs dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi et l'insertion professionnelle. Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi organise des chantiers d'insertion dans des secteurs d'activités porteurs pour notre territoire : bâtiments, maçonnerie, espaces verts. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux jeunes en grande difficulté, aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Ce dispositif leur permet d'acquérir des savoir-faire et de bénéficier de formations qualifiantes. Le Service Emploi Formation Intercommunal propose tout au long de l'année des forums de l'emploi et de la formation, principalement dans le domaine des services. Il accompagne également les entreprises dans toutes leurs démarches administratives de recrutement de personnel. La Maison du Travail Saisonnier est un pôle d'accueil et d'information en direction des travailleurs saisonniers et des employeurs des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'agriculture.





Le Forum des Métiers de l'Aide à la Personne organisé chaque année au mois de mars



Chantier PLIE à Pinet



Chantier PLIE à Florensac



Chantier PLIE - Maison de retraite Nézignan-l'Evêque



Premier forum de la Formation Professionnelle



Chantier PLIE au Cap d'Agde



De nombreux forums sont régulièrement organisés en faveur de la Formation et de l'Emploi

En chiffres

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi :

- 1200 personnes accompagnées en parcours vers l'emploi
- 31 chantiers d'insertion et 335 bénéficiaires
- 385 personnes qui ont obtenu soit un CDI soit un CDD de 6 mois et plus

Le Service Emploi Formation Intercommunal :

- 1 892 personnes reçues en entretien individuel
- 17 informations collectives données à 1797 personnes
- 296 recrutements (CDI ou CDD) et 300 emplois indirects
- 162 entreprises rencontrées et/ou contactées pour travailler sur leurs besoins en formation et en emploi.

La Maison du Travail Saisonnier :

- 4 950 personnes accueillies
- 659 permanences de partenaires sociaux et d'inspecteurs du travail
- 10 informations collectives organisées auprès de 1 200 personnes.
- 500 et 850 offres d'emploi déposées par les établissements saisonniers

Garantir l'accès à l'habitat pour tous



Les actions en faveur de l'habitat concernent principalement la production de logements en accession sociale à la propriété ou à la location dans le parc public, et l'aide à la rénovation des habitats indignes ou dégradés pour les propriétaires bailleurs ou occupants dans les centres anciens. Les aides proposées visent à favoriser l'amélioration thermique des habitations car "rénover, c'est économiser", mais aussi la rénovation des façades. Ce dispositif incite également les propriétaires bailleurs à pratiquer des loyers conventionnés pour les personnes aux revenus modestes. Afin de lutter contre le bâti dégradé, l'Agglo en partenariat avec FDI Sacicap octroie des prêts à taux zéro et relogé les propriétaires pendant la durée de leurs travaux. Enfin, l'Agglo travaille à l'adaptation du logement pour les personnes en situation de handicap et au maintien à domicile des personnes âgées. Elle co-finance d'ailleurs la création d'établissements pour l'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD). Par ces chantiers, l'Agglo soutient les métiers de l'artisanat et assume le pari de la relance économique car "un logement aidé, c'est un emploi à l'année".



Une offre adaptée aux besoins des séniors: l'EHPAD "Laurent Antoine" d'Agde accueille 64 lits



Logements aidés à Montagnac : résidence le Patio de l'Esplanade



Avec les chantiers bâtiments, l'Agglo soutient les métiers de l'artisanat



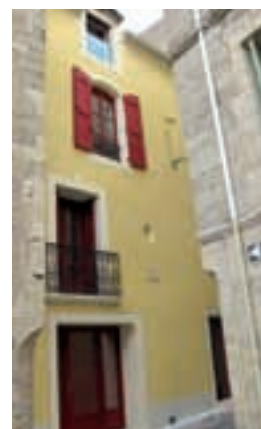
Pour des économies d'énergie, les logements aidés sont construits en Bâtiment Basse Consommation

En chiffres

- **783 logements aidés construits**, 2 579 000€ de subventions Agglo accordées. 1759 ménages logés
- **1000 logements privés réhabilités** avec 1 492 664€ de subventions accordées aux propriétaires du territoire
- **l'accession à la propriété à coût abordable** : 60 logements construits en 4 ans
- **387 logements locatifs privés à loyers conventionnés donc abordables** : 1 039 250€ de subventions accordées aux propriétaires bailleurs
- **396 façades ravalées en 10 ans** : 1 182 327€ de subventions accordées. Montant des travaux : 6 455 592€
- **167 logements insalubres réhabilités** entre 2005 et 2012 avec 668 000€ de subventions accordées.



Les travaux d'isolation thermique permettent des économies d'énergie



Des façades restaurées dans l'esprit Languedocien



Simplifier votre quotidien

En 2010, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a restructuré son réseau de transport public urbain avec Cap'bus. Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux différents usagers et renforcer la sécurité et l'accessibilité du réseau, le prestataire Carpostal a mis en circulation des autocars neufs et climatisés pour effectuer les dessertes régulières dans les 19 communes de l'Agglo grâce aux 13 lignes urbaines proposées. Avec une tarification incitative de 1€ le ticket, l'Agglo souhaite encourager l'utilisation des transports en commun. Les véhicules sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et équipés de planchers surbaissés et/ou de rampes d'accès et de places adaptées. L'Agglo est également partenaire avec la Région Languedoc-Roussillon de la tarification intermodale KARTATOO afin de voyager à moindre coût sur le réseau ferré et sur les transports en commun.





Les horaires
des lignes urbaines
sont disponibles
dans les accueils
des mairies



La navette plage dessert
les stations littorales d'Agde,
de Vias et de Portiragnes



► En chiffres

- **Tarification attractive :**
1 ticket = 1€
10 tickets = 8€
1 abo. mensuel = 20€
- **Progression
de la fréquentation :**
170 350 voyageurs en 2010
288 749 voyageurs en 2012
- **13 lignes urbaines**
desservant les 19 communes
- **276 points d'arrêt**



Des bus neufs aux couleurs
de l'Agglomération



Les 1^{ères} actions opérationnelles
de mise en accessibilité ont été
réalisées, comme ici au point
d'arrêt du centre aquatique à Agde



La carte CAPSOL
vous permet
de bénéficier d'une
offre de transport
attractive



La journée
du transport public
est organisée
chaque année



Transport à la demande : Mode d'emploi



Réserver au minimum
votre trajet la veille de votre
départ au **0 800 350 310**
(N° vert gratuit).
Une hôtesse vous accueille
du lundi au vendredi
de 6h à 20h et le samedi
de 8h à 12h.



Indiquez à l'hôtesse l'arrêt
de montée et l'heure choisi
parmi ceux proposés au départ
de votre commune et de la
destination choisie. Vous pouvez
réserver en même temps votre
retour ou programmer une
réservation sur plusieurs jours.



Le chauffeur sait que vous
l'attendez. Il vous prendra
en charge le jour convenu
à l'arrêt et à l'heure choisie.
Pour le règlement de votre
trajet, tous les titres
de transports du réseau
CAP'BUS sont acceptés.

Soutenir une agriculture durable



L'Agglo s'est engagée dans une démarche visant à soutenir les différentes filières agricoles du territoire. Pour maintenir et créer des emplois, elle accompagne les agriculteurs dans leurs projets de diversification : maraîchage, arboriculture, agropastoralisme... Car la pérennisation des activités agricoles contribue à entretenir le paysage et à lutter contre la déprise agricole. De nombreuses actions ont été engagées en partenariat avec les acteurs locaux et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault. La construction d'un hameau agricole, la valorisation des produits locaux à travers la mise en place de circuits courts ou la gestion d'espaces en déprise sont autant d'enjeux pour construire une agriculture durable.



L'agropastoralisme consiste à mener une activité d'élevage pour entretenir des terres agricoles non cultivées



Un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains a été défini sur le secteur des Verdisses à Agde



En chiffres

- Plus de 80 producteurs en circuits courts
- 12% sont certifiés agriculture biologique (AB)
- Agropastoralisme : 300 brebis entretiennent jusqu'à 600 ha
- Hameau agricole : 11 parcelles sur 28 000m²

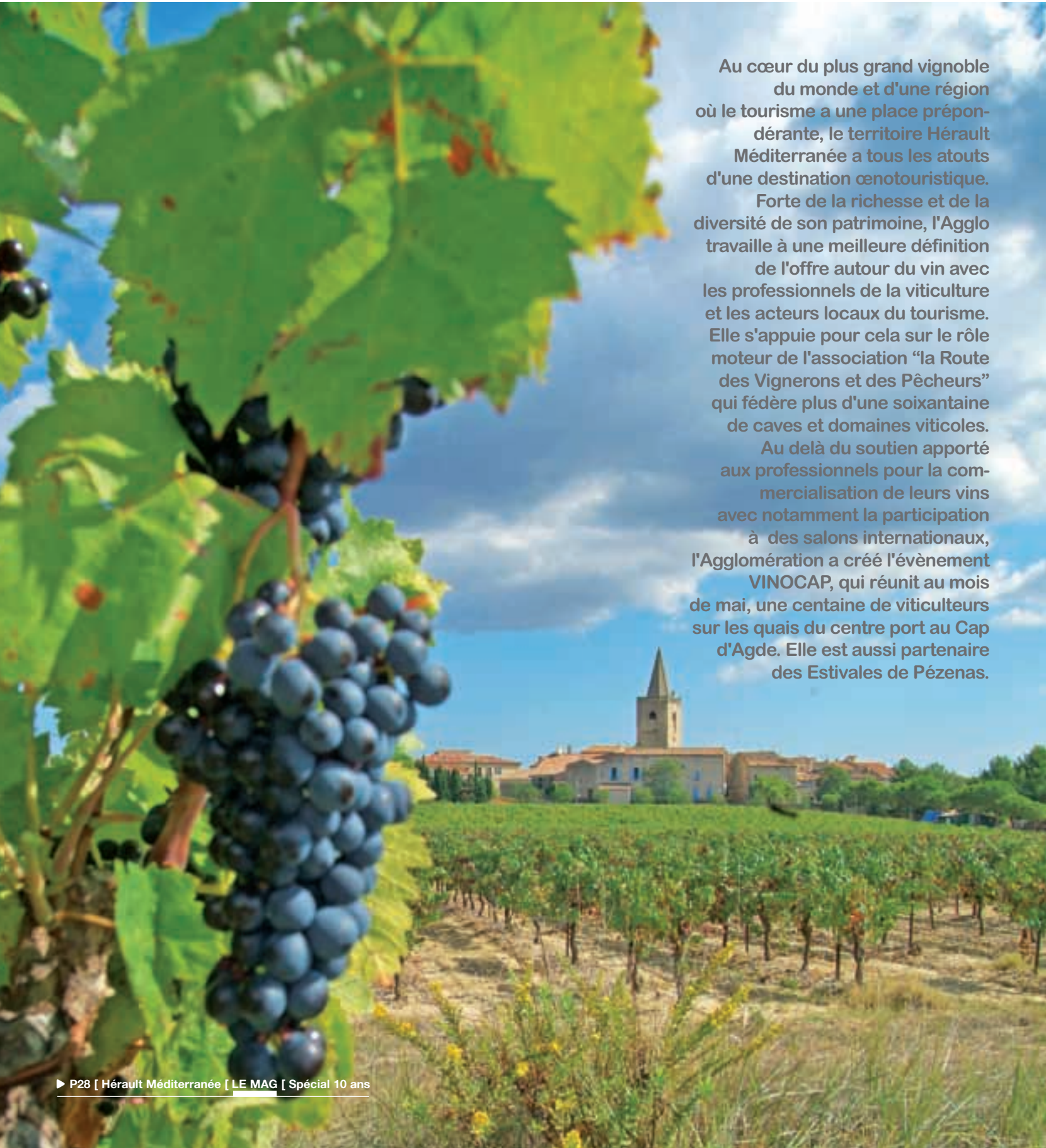


Opération "un fruit pour la récré" dans les écoles primaires du territoire



Avec l'agroforesterie, la biodiversité revient dans le paysage

Promouvoir notre viticulture



Au cœur du plus grand vignoble du monde et d'une région où le tourisme a une place prépondérante, le territoire Hérault Méditerranée a tous les atouts d'une destination œnotouristique.

Forte de la richesse et de la diversité de son patrimoine, l'Agglo travaille à une meilleure définition de l'offre autour du vin avec les professionnels de la viticulture et les acteurs locaux du tourisme. Elle s'appuie pour cela sur le rôle moteur de l'association "la Route des Vignerons et des Pêcheurs" qui fédère plus d'une soixantaine de caves et domaines viticoles.

Au delà du soutien apporté aux professionnels pour la commercialisation de leurs vins avec notamment la participation à des salons internationaux, l'Agglomération a créé l'évènement VINOCA, qui réunit au mois de mai, une centaine de viticulteurs sur les quais du centre port au Cap d'Agde. Elle est aussi partenaire des Estivales de Pézenas.



L'Agglo partenaire de la
Viticulture



La vigne représente 68 % de la surface agricole utilisée de notre territoire



Les journées du terroir à Agde



"Terroir d'art et de nature" à Montagnac



Pierre Quinonéro, président de la Route
des Vignerons et des Pêcheurs
à l'espace vins de Caux

En chiffres

- La vigne occupe 68%
des surfaces agricoles
(196 km²)
- 6 caves coopératives
- 120 caves particulières
- 3 AOC/AOP :
Côteaux du Languedoc
Picpoul de Pinet /
Côteaux du Languedoc
Pezenas / Côteaux
du Languedoc Clairette
- 6 IGP : Pays d'oc / Pays
d'Herault / Côtes de Thau /
Coteaux du Libron / Côtes
de Thongue / Vicomte
d'Aumelas
- VINOCAP : 100 exposants,
15 000 à 20 000 visiteurs.



Salon Prowein à Düsseldorf



Salon Vinisud à Montpellier



Vinocap "tous les vins du sud à déguster" réunit plus de 15000 visiteurs
sur les quais du centre-port du Cap d'Agde

Diversifier notre offre

La diversité des richesses de notre patrimoine constitue un réel atout pour diversifier notre offre. L'Agglomération poursuit donc son double objectif : valoriser le printemps et l'automne pour allonger les ailes de saison et ancrer cette destination dans son identité méditerranéenne en rapprochant la mer, le vin, les paysages et le patrimoine. En s'appuyant sur le rôle moteur des stations littorales du Cap d'Agde, de Vias et de Portiragnes, des actions ont été engagées dans le but d'améliorer l'accueil des visiteurs, de promouvoir le territoire et de mieux valoriser son histoire.



Objectif affiché de l'Agglomération :
organiser l'accueil autour du vin
en développant une offre œnotouristique



45000 visiteurs/an fréquentent le centre d'interprétation
de l'architecture et du patrimoine à Pézenas



Mise en place de la certification AFNOR
de l'accueil dans les 4 OT du territoire

En chiffres

- 17,5 millions nuitées/an
- 540 000 visiteurs/an dans
les Offices de Tourisme
- 65 campings
- 22 hôtels et résidences
de tourisme
- 9 villages de vacances
- 42 400 résidences
secondaires
(33% du parc héraultais)
- 356 restaurants



137 panneaux de signalétique touristique
jalonnent le territoire



Création d'un espace ludique et pédagogique consacré
à la vie et à l'œuvre de Molière sur Pézenas : le Scénovision



Des magazines français et anglais
pour promouvoir la diversité de nos richesses

Favoriser les activités de loisirs

L'Agglomération dispose de 2 espaces aquatiques sur Agde et Pézenas. Avec la construction du centre aquatique de l'Archipel, elle a réalisé un ensemble résolument innovant conçu pour apporter une qualité de services et promouvoir l'apprentissage de la nage dans un cadre méditerranéen particulièrement soigné. Grâce au Pass'Archipel, chacun peut bénéficier des installations à un tarif préférentiel. Autre pratique sportive valorisée par l'agglo : le tambourin. Cette activité identitaire donne d'ailleurs lieu chaque année à l'organisation d'un "Trophée Hérault Méditerranée" du tambourin.





Inauguration du centre aquatique
de l'Archipel en octobre 2011



L'Espace Forme pour toutes les générations



Un tarif préférentiel
pour les habitants de l'Agglo

En chiffres

CENTRE AQUATIQUE DE L'ARCHIPEL

- 10 000 m² de vitalité
et de détente
- 1000 arbres, 20 essences
méditerranéennes
- 150 000 personnes
accueillies depuis
octobre 2011
- 100 classes de l'Agglo
initiales à la natation

PISCINE DE PÉZENAS

- 1005 adhérents au Cercle
Aquatique piscénois



6 couloirs de nage prévus pour favoriser
l'apprentissage de la natation



Séance d'aquabike



Le trophée Hérault
Méditerranée rassemble
toutes les générations



La coupe d'Europe des clubs
de tambourin a été organisée
à Cazouls-d'Hérault



La piscine Communautaire
de Pézenas

S'engager pour la culture

L'Agglo vous offre la possibilité d'emprunter plus de 200 documents par an et par personne dans les médiathèques des communes de Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols, et St-Thibéry. L'abonnement à une de ces médiathèques vous donne accès au fonds documentaire de toutes les autres !

Le portail internet des médiathèques www.mediathèque.cahm.net vous permet de réserver en un seul clic. Vous y découvrirez également l'actualité du réseau, les coups de cœur et toutes les dernières acquisitions. Plus besoin de vous déplacer, une navette documentaire vous apporte chaque semaine les documents que vous avez réservés dans la médiathèque de votre choix. Pour souscrire à un abonnement annuel dans une des médiathèques du réseau intercommunal, il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.





Espace lecture pour les enfants



60 000 livres sont disponibles sur le réseau



L'accès Internet est gratuit



Le réseau intercommunal des médiathèques a fêté en octobre dernier ses 10 ans

En chiffres

- 5462 inscrits (dont 2851 -de 20 ans)
- 11 médiathèques en réseau
- 60 000 livres pour enfant et adultes
- 12 000 CD
- 1 600 DVD
- 150 partitions musicales
- 96 abonnements journaux et magazines
- Un accès internet gratuit



Réservez en un seul clic grâce au portail www.mediathèque.cahm.net



La navette documentaire de l'Agglo livre l'ouvrage que vous avez réservé



Plus de 5 400 personnes sont inscrites dans une des 11 médiathèques du réseau



La carte d'abonnement du réseau



De nombreuses animations sont proposées aux enfants

Valoriser les savoir-faire

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est la première Agglomération à avoir pris, en 2003, la compétence Métiers d'Art. Ses deux pôles, sur Agde et Pézenas, s'inscrivent dans une logique de développement de l'attractivité culturelle et touristique du territoire. A Agde, le pôle Métier d'Art est consacré aux métiers de la mode. Sur Pézenas, il est dédié aux métiers de la scène et la restauration du patrimoine. L'Agglo par ses actions, soutient la promotion et la commercialisation de l'artisanat d'art local. A Pézenas, la Maison des Métiers d'Art est gérée en étroite collaboration avec les Ateliers d'Art de France. Ce partenariat permet d'ouvrir toute l'année un espace de 300m² comprenant deux boutiques et deux expositions renouvelées tous les deux mois. A Agde, la nouvelle galerie de la Perle Noire a rejoint l'Office de Tourisme au sein de l'îlot Molière dont les bâtiments ont été complètement réhabilités.



Les expositions annuelles organisées chaque année font l'objet d'une scénographie soignée



Initiation des stagiaires au raku avec le maître japonais Kusakabé



Les ateliers d'art de France s'installent à la Maison Consulaire de Pézenas



Initiation à l'argile auprès des jeunes scolaires

En chiffres

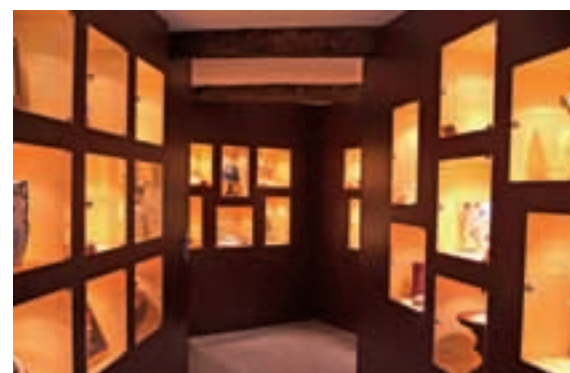
- **43 expositions** organisées sur Pézenas et Agde avec plus de 1 000 créateurs exposants
- **10 défilés de mode**
- **55 créateurs** présents sur le territoire
- **7 ateliers relais** sur Agde
- **18 créateurs piscénois** qui proposent à l'année des stages d'initiation aux Métiers d'Art, aux Ateliers du Bât d'argent



Nouvelle galerie de la Perle Noire



Tout savoir sur www.metiersdart.cahm.net



Le show room de Pézenas est une vitrine des savoir-faire



Une maison aux initiations pour faire savoir le savoir-faire artisanal



Des ateliers relais pour favoriser l'accueil d'artisans d'art



Une boutique pour les créateurs de mode au Cap d'Agde



Les métiers de la mode à l'honneur sur Agde

Préserver nos monuments

L'Agglomération a en charge les études, les travaux de réhabilitation et la gestion de 4 sites patrimoniaux remarquables : le Château Laurens à Agde, le Petit Théâtre de Pézenas, l'abbaye bénédictine de Saint-Thibéry et le château de Castelnau-de-Guers. Elle effectue également un inventaire architectural et urbain des 19 communes qui composent son territoire. Elle a signé en 2007, une convention de partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour assurer le recensement du patrimoine mobilier des édifices culturels. Cette assistance permet aux communes une meilleure gestion, conservation et mise en valeur de leur patrimoine par la mise en place d'un cahier des charges pour sa restauration. L'Agglomération s'est enfin dotée d'un service archéologique pour parer à l'éventualité de découvrir des sites anciens lors de travaux d'aménagement.





© Laurent Uroz

Près d'un an de travaux ont été nécessaires pour rénover la toiture en écaille de zinc du Château Laurens



J.-C. Martinez

Le Théâtre de Pézenas, entièrement restauré, a été inauguré en 2012



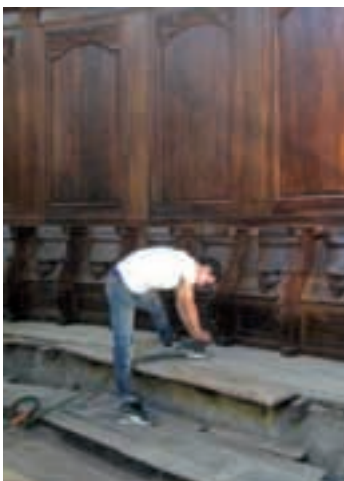
Les nombreuses acquisitions de parcelles faites par l'Agglo et la commune autour de l'abbaye de St-Thibéry, feront l'objet d'un appel à projet patrimonial et touristique



Les décors restaurés de la voûte de l'auditorium sont inspirés des motifs de l'art nouveau



Inventaire réalisé à partir du cadastre de Montagnac



Une année a été nécessaire pour restaurer les stalles de St-Thibéry



Restauration partielle d'une travée du salon de musique

En chiffres

- **761 500€ pour le Château Laurens** : étude, restauration d'une travée, de la voûte et du dôme (dont subventions de l'Etat, du Conseil Général et de la Région)
- **3 150 000€ pour la restauration globale du Petit Théâtre** :
Partie monument historique : 1 250 000€ dont subventions de l'Etat, du Conseil Général et de la Région
Partie scénique : 1 900 000€
- **Inventaire architectural et urbain de 6 communes** : St-Thibéry, Montagnac, Portiragnes, Cazouls-d'Hérault, Adissan, Pomérols et **des caves coopératives**
- **Inventaire du patrimoine mobilier** :
St-Thibéry, (église abbatiale), Pomérols : (église Saint-Cyr-Sainte-Julitte et chapelle des Pénitents blancs), Montagnac (église paroissiale et chapelle des Pénitents blancs), Castelnau-de-Guers (diagnostic sur la chapelle des Pénitents blancs).

Protéger nos habitants



Afin d'accompagner les Maires pour lutter contre les incivilités du quotidien, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a renforcé les dispositifs existants, en coordonnant les actions de sécurité publique sur ses 19 communes. Ainsi, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), qui réunit élus, forces de l'ordre (gendarmerie et police), préfecture, services de justice, Conseil Général et le milieu associatif, a établi une stratégie pour lutter efficacement contre les actes d'incivilité. Plusieurs actions sont lancées dont la procédure de rappel à l'ordre, co-signée par 13 Maires de l'Agglo en 2011, avec le procureur de la République du Tribunal de Béziers, mais aussi le déploiement de la video protection et une réflexion sur la mutualisation des polices municipales. Par ailleurs, de nombreuses mesures ont permis de lutter contre le stationnement illicite des gens du voyage.



La procédure de rappel à l'ordre a été co-signée en 2011 en présence des Maires des communes et du Procureur de la République



Pour sécuriser les fêtes estivales, l'Agglo a mis en place un dispositif qui permet de mutualiser les effectifs de police municipale



En chiffres

- 10 réunions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance depuis 2006
- 13 communes de l'Agglo signataires du dispositif de rappel à l'ordre
- Mutualisation des polices municipales : renfort du dispositif sécurité de 29 fêtes votives pour 10 communes
- Gens du voyage : 50 emplacements/an sur l'aire permanente d'Agde. 100 emplacements de mi-mai à fin septembre sur l'aire de grand passage de Vias



La création d'une aire d'accueil permanente sur Agde et de grand passage sur Vias permettent de lutter contre les occupations illégales



La Maison de la Justice et du Droit à Agde



L'Agglo a organisé une journée sécurité routière pour 450 lycéens du territoire



Vigilance contre les dépôts sauvages

Aéroport Béziers Cap d'Agde

Avec un investissement de 6 822 500€, l'Agglo participe au développement de l'aéroport Béziers Cap d'Agde qu'elle gère avec la CCI et l'Agglomération de Béziers.

Le retour sur investissement a été immédiat puisque l'activité de l'aéroport est passé de 27 000 passagers en 2007 à 215 000 passagers en 2012.

L'aéroport Béziers Cap d'Agde emploie une centaine de personnes au plus fort de l'été et génère des retombées économiques de l'ordre de 60M€/an pour les professionnels locaux.

Désormais 30^{ème} aéroport français, il est à la 14^{ème} place nationale en terme de trafic low cost.

Il a enfin permis la création de près de 300 emplois dans le secteur touristique.

Cet aéroport propose désormais 9 liaisons régulières en Europe (Edimbourg, Bristol, Londres, Düsseldorf, Stockholm, Oslo, Paris Beauvais, Southampton, Manchester) grâce aux compagnies low-cost Ryanair et Flybe. Les perspectives d'accueil pour 2013 sont estimées à 235 000 passagers.



Une Agglo de services

Avec une palette d'offres de services proposée sur l'ensemble des 19 communes de son territoire, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a fait le choix de la proximité pour faciliter le quotidien des habitants. Espace vert, propreté voirie, habitat, emploi, sécurité, transport, culture, loisirs, quels que soient les domaines d'intervention, l'Agglo se mobilise pour valoriser le cadre de vie des habitants, simplifier leurs démarches administratives et offrir un accueil de proximité qui réponde à leurs attentes.

CADRE DE VIE

Les espaces verts

- Centre technique des Champs Blancs
Agde
Tél. 04 67 00 08 31
- Centre technique des Rodettes
Pézenas
Tél. 04 67 90 15 34

La propreté Voirie et les encombrants

Centre technique des Rodettes
Pézenas
Tél. 04 67 90 90 74
N° vert encombrant :
Tél. 970 820 155

Les déchets ménagers

SICTOM
Tél. 04 67 98 45 83

TRANSPORT

Cap'Bus

Tél. 04 67 01 22 24
N° Transport à la demande
Tél. 0 800 350 310

EMPLOI ET FORMATION

Le Service Emploi Formation Intercommunal

Tél. 04 67 01 24 22

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Tél. 04 67 01 07 95

La Maison du Travail Saisonnier

Tél. 04 67 32 82 80

SÉCURITÉ

La Maison de la Justice et du Droit

Tél. 04 67 35 83 60

CULTURE

Les médiathèques intercommunales

- Médiathèque E.-Charlot
Pézenas
Tél. 04 67 98 92 98
- Médiathèque François-de-Mirman
Adissan
Tél. 04 67 09 98 36

- Médiathèque d'Aumes
Tél. 04 67 09 98 39

- Médiathèque François-Rabelais
Caux
Tél. 04 67 09 98 38

- Médiathèque Yvette-Guillot
Cazouls-d'Hérault
Tél. 04 67 25 27 40

- Médiathèque de Lézignan-la-Cèbe
Tél. 04 67 09 98 40

- Médiathèque de Montagnac
Tél. 04 67 24 14 32

- Médiathèque de Nizas
Tél. 04 67 09 98 35

- Médiathèque P.-Alarcon
Pomérols
Tél. 04 67 90 52 69

- Médiathèque de St-Thibéry
Tél. 04 67 09 98 41

LOISIRS

Le Centre Aquatique de l'Archipel d'Agde

Tél. 04 67 35 32 00

La piscine de Pézenas

Tél. 04 67 90 41 13

HABITAT ET URBANISME

Les Maisons de l'Habitat

Tél. 04 67 21 31 30

Le service Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Agde : 04 67 94 64 84

Pézenas : 04 67 30 96 34

ECONOMIE

Les Maisons de l'Entreprise

Agde : 04 67 01 64 33

Pézenas : 04 67 98 05 24

SERVICE PUBLIC

Les postes intercommunales

- Aumes :
Tél. 04 67 37 70 92
- Cazouls-d'Hérault :
Tél. 04 67 25 38 20
- St-Pons-de-Mauchiens :
Tél. 04 67 98 74 89

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
ZI Le Causse - BP 26 - 34630 Saint-Thibéry
Tél. 04 99 47 48 49 / Fax. 04 99 47 48 50
accueil@agglohm.net

► Tout sur www.agglo-heraultmediterranee.net

Les principaux partenaires financeurs de l'Agglomération



Meilleurs vœux 2013



10 ans
à votre service



LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION